DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 9 février 2021

Délibération n°05-2021 : Évolution du nom et de l'organigramme du Service du Patrimoine, de la Logistique et de la Maintenance (SPLM) en Direction de la Stratégie Patrimoniale, de la Logistique et de la Maintenance (DSPLM).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu l'avis rendu par le Comité Technique en date du 4 février 2021,

CONSIDERANT que le Service du Patrimoine, de la Logistique et de la Maintenance a été créé en 2007 ; que son organigramme actuel date de 2015, qu'il est structuré autour de trois pôles, correspondant aux missions principales du service :

- Pôle Patrimoine et Stratégie Immobilière,
- Pôle Maintenance, Entretien et Travaux d'Aménagement,
- Pôle Logistique ;

CONSIDERANT qu'il est proposé de faire évoluer cet organigramme pour améliorer la lisibilité des actions et prendre en compte l'évolution des missions confiées ; que les éléments importants de cette évolution portent sur :

- Le passage de la notion de « Service » à celle de « Direction », ainsi que de la notion de « Pôle » à celle de « Service ». Ce glissement vers une « Direction » se justifie par :
  - Les missions exercées par cette entité composée de 24 agents,
  - Les rôles en termes de stratégie et de conseil auprès de la gouvernance,
  - La cohérence avec les structures centrales d'importances similaires à l'intérieur de l'UBS, mais également dans les autres universités ;
- Le positionnement, au niveau du Directeur, du rôle d'ensemblier dans la définition et le suivi des programmes d'investissement, et indication des collègues assurant des tâches de conducteurs·rices d'opération. Ceci répond au besoin d'améliorer la lisibilité des intervenants en sortant du principe antérieur de répartition rigide des opérations entre pôles qui ne s'est jamais traduit dans les faits ;
- La création d'un service « stratégie patrimoniale » en lieu et place du pôle « patrimoine et stratégie immobilière », pour renforcer les fonctions prospectives et de stratégie, mais également de connaissance de notre patrimoine et de son utilisation en y incluant l'adéquation des outils équipant les locaux avec leur usage. Cette évolution des missions est rendue possible grâce à l'arrivée d'un nouveau collègue au sein du service pour les développer. La responsabilité de ce service est confiée à l'un des agents qui intervient déjà sur l'ensemble des champs couverts par cette entité ;
- Le positionnement de l'un des agents en tant qu'adjoint du service maintenance et d'encadrement des collègues de terrain, dans un souci de plus grande efficience dans les actions d'entretien/maintenance à mener et d'intervention sur les champs de la

sécurité et de la sûreté, tout en donnant plus de marge de manœuvre au chef de ce service dans la conduite d'opérations d'investissement ou de représentation de l'UBS sur les projets bâtimentaires portés par des tiers (réseau de chaleur de Lorient, refonte de la cafétéria du Paquebot par exemple sur 2021) ;

- L'Indication du rôle d'encadrement des équipes logistiques par les deux gestionnaires Logistique de Vannes et Lorient. Cette mission n'était pas expressément écrite jusqu'à présent dans l'organigramme alors qu'elle se réalise dans les faits (du management du quotidien jusqu'à la réalisation des EPI) ;
- La mise à jour de la liste des missions relevant de chaque service, figurant en seconde page de l'organigramme, en ne faisant plus la distinction des types d'opérations d'investissement pilotées par chaque service, tout en rajoutant par exemple :
    - L'élaboration et le déploiement des solutions de visio-conférence, au sein du service stratégie patrimoniale,
    - La participation à la politique de sûreté et de sécurité de l'Établissement, au sein du service maintenance et travaux bâtimentaires,
    - La prise en charge d'actions de responsabilité sociétale et de développement durable, au sein du service logistique ;

CONSIDERANT que ce projet de nouvel organigramme a fait l'objet d'une co-construction et d'une concertation avec l'encadrement du service et les collègues les plus concerné·e·s par les évolutions prévues ; que, par ailleurs, à défaut de pouvoir organiser une réunion de service fin 2020, ce projet de nouvel organigramme a été diffusé par mail à l'ensemble des collègues du Service le 17 décembre 2020.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE l'évolution du nom et de l'organigramme de l'actuel Service du Patrimoine, de la Logistique et de la Maintenance (SPLM) en Direction de la Stratégie Patrimoniale, de la Logistique et de la Maintenance (DSPLM).

Membres en exercice : 30
Membres présents : 18
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 13
- Pour : 8
- Contre : 5

Abstentions : 9
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Signé par : Virginie Dupont
Date : 23/02/2021
Qualité : La Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : Organigramme de la DSPLM